



Obligations - contexte difficile

Par **Patjez**, le **21/12/2011** à **17:19**

Bonjour,

Mon amie est mariée. Elle veut divorcer mais n'a pas engagé de procédure de peur de perdre la garde de son fils.

Son époux vient de trouver un travail qui les obligerait à déménager. La question est donc de savoir quelles sont ses obligations : est-elle forcée de le suivre ? Quelle est la solution pour ne pas être obligée de le suivre car elle n'est pas d'accord de changer de région.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **youris**, le **21/12/2011** à **17:32**

bjr,

le mariage oblige à une communauté de vie en conséquence 2 domiciles séparés sont possibles mais comment votre amie va régler le problème de son fils sachant que le père a les mêmes droits que la mère.

cdt

Par **Patjez**, le **21/12/2011** à **19:08**

C'est bien pour cela que je pose la question, en espérant avoir des éléments qui puissent l'aider à solutionner ce problème et éviter d'avoir à suivre son mari qui a décidé d'accepter un poste sans lui demander son accord.